

## LE MOT DE GASPARD

### À côté de la plaque

Depuis la fin des années 1990, l'*orlistat* dosé à 120 mg par gélule (Xenical<sup>o</sup>) est autorisé sur prescription médicale par la Commission européenne pour le traitement de l'obésité, dans toute l'Union européenne, après une procédure centralisée. Début 2009, il l'est aussi à demi-dose (60 mg par gélule), sous le nom de Alli<sup>o</sup> (lire dans ce numéro page 175), qui, lui, est explicitement non soumis à prescription médicale.

Il est ainsi le premier médicament que les autorités européennes laissent sortir du domaine des médicaments sur prescription pour entrer dans le domaine de l'"automédication".

Prescription ou pas, la perte de poids est passagère, limitée à quelques kilogrammes seulement, sans bénéfice tangible démontré en termes de complications de l'obésité. Ce bénéfice est obtenu au prix d'effets indésirables fréquents, parfois très gênants, voire préoccupants dans certaines situations.

En réalité, la prise en charge du surpoids et de l'obésité repose sur bien autre chose que les médicaments : prise en compte des facteurs de complications associés, diététique réfléchie, activité physique adaptée, etc. Autrement dit, la place de l'*orlistat* est marginale dans cette prise en charge, qui demande beaucoup de persévérance. Les acheteurs d'*orlistat* n'en auront guère pour leur argent. Mais des adolescentes étiques continueront à s'égarer dans le marché artificiel de l'"angoisse de la ligne".

Encore une fois, l'offre des firmes pharmaceutiques autorisée par les pouvoirs publics est à côté de la plaque : beaucoup de médicaments rendent aux patients un service minime ou nul, pendant que de nombreux besoins restent insatisfaits. Pour que cela change, il faudra tout autre chose qu'une "automédication" conçue en priorité au service de la santé économique des firmes.